



LA MAYENNE
Le Département

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétariat général de l'assemblée
départementale

N/réf. : VP/MJ/JS

LAVAL, le 13 juin 2022

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

Réunion du 13 juin 2022

RELEVÉ DES DÉCISIONS

(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – CS 21429 – 53014 LAVAL CEDEX)

Mise en ligne sur le site internet du Conseil départemental le **13 juin 2022** :
<http://www.lamayenne.fr>

La Commission permanente s'est réunie le **13 juin 2022**, à partir de **10 h 30**, à l'**Hôtel du Département**, sous la présidence d'Olivier RICHEFOU, Président du Conseil départemental.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jean-Marc ALLAIN, Jacqueline ARCANGER, Christelle AURÉGAN, Joël BALANDRAUD, Bruno BERTIER, Nicole BOUILLON, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN (*de 10h45 à 12h30*), Magali d'ARGENTRÉ (*jusqu'à 13h15*), Nadège DAVOUST, Dominique de VALICOURT, Élisabeth DOINEAU, Christine DUBOIS (*jusqu'à 13h20*), Françoise DUCHEMIN, Julie DUCOIN (*jusqu'à 12h55*), Gérard DUJARRIER, Sandrine GALLOYER, Stéphanie LEFOULON, Marie-Laure LE MÉE CLAVREUL, Antoine LEROYER, Benoît LION, Aurélie MAHIER, Louis MICHEL (*jusqu'à 13h10*), Camille PÉTRON, Gwénaél POISSON (*jusqu'à 12h35*), Sylvain ROUSSELET, Jean-François SALLARD, Corinne SEGRETAIN (*jusqu'à 12h45*), Claude TARLEVÉ (*à partir de 10h45*), Antoine VALPRÉMIT, Sylvie VIELLE

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Antoine CAPLAN (*jusqu'à 10h45 et à partir de 12h30 - délégation de vote à Nadège DAVOUST*), Magali d'ARGENTRÉ (*à partir de 13h15*), Christine DUBOIS (*à partir de 13h20 - délégation de vote à Christian BRIAND*), Julie DUCOIN (*à partir de 12h55 - délégation de vote à Sylvain ROUSSELET*), Christophe LANGOUËT (*délégation de vote à Elisabeth DOINEAU*), Louis MICHEL (*à partir de 13h10 - délégation de vote à Nicole BOUILLON*), Gwénaél POISSON (*à partir de 12h35 - délégation de vote à Sylvie VIELLE*), Vincent SAULNIER (*délégation de vote à Aurélie MAHIER*), Corinne SEGRETAIN (*à partir de 12h45 - délégation de vote à Joël BALANDRAUD*), Claude TARLEVÉ (*jusqu'à 10h45*)

Hôtel du Département
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 53 43
✉ secretariatassemblee@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	
	<i>Programme 02 : Transformation et innovation</i>	
1	Consultation relative à l'acquisition de logiciels, la maintenance et prestations associées des outils d'infrastructure - Lancement de la procédure - Signature des marchés	5
2	Refonte du système d'information de la Bibliothèque départementale	6
	Mission 2 TERRITOIRES	
	<i>Programme 01 : Développement local</i>	
3	Plan Mayenne relance (volet communal)	6
4	Aide aux études des petites villes de demain	7
5	Aide à l'immobilier d'entreprise	7
	<i>Programme 02 : Santé de proximité</i>	
6	Aide aux externes - Aide aux internes - Territoires universitaires de santé : convention cadre et convention de financement	8
	<i>Programme 03 : Programme habitat</i>	
7	Programme d'intérêt général - Volet "lutte contre l'habitat indigne et très dégradé"	11
8	Convention d'utilité sociale 2021-2026 société anonyme d'HLM Podeliha	11
	<i>Programme 04 : Routes</i>	
9	RD 104 - Saint-Germain-le-Fouilloux - Régularisation foncière	12
10	RD 4 - Quelaines-Saint-Gault/Cossé-le-Vivien - Aménagement de sécurité - Acquisition foncière	12
11	RD 252 / RD 120 Saint-Cyr-le-Gravelais carrefour dit de Trémezeau - Aménagement de sécurité - Acquisitions foncières	13
12	RD 25 - La Bohonnière à Pommérieux - Construction d'un boviduc et acquisitions foncières	13
13	RD 14 Meslay-du-Maine/Grez-en-Bouère - Acquisition foncière	14
14	Avenant à la convention relative au versement d'un fonds de concours à la Commune de Chailland	14
15	Contournement ouest de Cossé-le-Vivien - Avenant n°1 à la convention relative aux travaux de modification des équipements de communications électriques appartenant à Orange	15
16	Aménagement de la RN 162 entre Laval et Le Lion d'Angers - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage du Département de Maine-et-Loire vers le Département de la Mayenne	15
17	Consultation relative à la fourniture de signalisation plastique pour les routes départementales et autres éléments du patrimoine - Lancement de la procédure	15
18	Suppression de passages à niveau à Neau et Brée et contournement nord de Montsûrs - Diagnostic archéologique - Indemnisation des dommages aux parcelles	16
19	Suppression de passages à niveau à Neau et Brée et contournement nord de Montsûrs - Acquisitions foncières commune de Neau	16

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 3 PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE	
	<i>Programme 01 : Prévention et protection des enfants et des familles</i>	
20	Convention de subvention à l'association fondation agir contre l'exclusion (FACE)	17
	Mission 4 INSERTION ET ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ	
	<i>Programme 01 : Action sociale de proximité, insertion sociale et professionnelle</i>	
21	Avenants aux conventions centre de ressources et d'expertise en mobilité - Accompagnement socio-professionnel des publics hors Laval agglomération - Accompagnement socio-professionnel des publics allophones - Accompagnement spécifique parcours social	18
22	Association ETIC 53 - Service de mise à disposition - Avenant à la convention de subvention-Convention de subvention d'investissement pour l'achat de véhicules dans le cadre du service de mise à disposition	19
23	Avenants aux conventions de partenariat pour la gestion des épiceries solidaires destinées aux étudiants situées à Laval et Mayenne	19
24	Subvention exceptionnelle association victimes et prévention pénale 53	19
	Mission 5 ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	
	<i>Programme 01 : Eau</i>	
25	Appel à projets site pilote "infiltr'eau" - Bilan du fonds départemental d'eau potable 2021	20
	<i>Programme 02 : Déchets et énergie</i>	
26	Aide "économie circulaire" pour les EPCI	22
	<i>Programme 03 : Milieux et paysages</i>	
27	Appel à projets "associations"	23
	<i>Programme 04 : Sécurité sanitaire</i>	
28	Acquisition de consommables de laboratoire en plastique pour le LDA53 : lancement de la consultation et signature des accords-cadres correspondants	24
29	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques (petites séries) pour le LDA53 : lancement de la consultation signature des accords-cadres	26
	<i>Programme 05 : Mobilités durables</i>	
30	Aides pour les EPCI (opérations d'animation et de sensibilisation en faveur des mobilités durables, élaboration d'un schéma directeur cyclable)	27
	<i>Programme 07 : Agriculture</i>	
31	Aides au fonctionnement et aux manifestations agricoles	28

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 6	
	SPORT ET CULTURE	
	<i>Programme 01 : Sport</i>	
32	Héritage Mayenne 2024 – Convention d'exécution 2022 relative à la convention cadre avec ka fédération de basket-ball	29
33	Soutien au mouvement sportif	29
	<i>Programme 02 : Culture</i>	
34	Convention pluriannuelle d'objectifs du Carré, scène nationale et centre d'art contemporain d'intérêt national 2022-2025	34
	Mission 7	
	AUTONOMIE	
	<i>Programme 01 : Autonomie</i>	
35	Clôture financière de l'Ehpad de Juvigné	34
36	Plan May'Aînés mesure 2 (accompagnement à l'adaptation du bâti)	34
37	Soutien financier départemental aux démarches territoriales d'études et de diagnostics portant sur le champ de l'autonomie	36
	Mission 8	
	ATTRACTIVITÉ	
	<i>Programme 01 : Attractivité</i>	
38	Partenariat voile - Mise à l'eau	36
	<i>Programme 02 : Tourisme</i>	
39	Convention d'occupation de la maison éclusière de la benâtre - Avenant n°4	37
	<i>Programme 03 : Patrimoine</i>	
40	Validation de l'avant-projet définitif de rénovation des espaces d'exposition et de renouvellement de la scénographie permanente du musée archéologique départemental de Jublains	38
41	Conventions de partenariat entre la Direction des archives départementales et Le Mans université - Antenne lavalloise de la faculté de droit et chaire "droit et transitions sociétales"	38
42	Conventions de dépôt des archives publiques des collectivités territoriales et établissements publics mayennais au service des archives départementales	38
	Mission 9	
	ENSEIGNEMENT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	
	<i>Programme 01 : Collèges</i>	
43	Subvention exceptionnelle au collège Alfred Jarry	39
44	Convention de mise à disposition des équipements sportifs aux collèges	39
	<i>Programme 02 : Enseignement supérieur, recherche et innovation</i>	
45	Aide à la mobilité internationale	39
46	Subvention au festival mini entreprise	41
	<i>Programme 03 : Jeunesse et citoyenneté</i>	
47	Déplacement en Souabe - Aide aux échanges "jeunesse" Souabe-Mayenne - Appel à projets jeunesse citoyenne - Aide à la formation aux fonctions d'animateurs (BAFA)	41

MISSION 1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME 02 : TRANSFORMATION ET INNOVATION

1 - CONSULTATION RELATIVE À L'ACQUISITION DE LOGICIELS, LA MAINTENANCE ET PRESTATIONS ASSOCIÉES DES OUTILS D'INFRASTRUCTURE - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE - SIGNATURE DES MARCHÉS

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

↳ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation de marchés de fournitures et de services exécutés par bons de commande, avec minimum et maximum, afin de permettre à la direction de la transformation et de l'innovation (DTI) d'assurer la maintenance auprès d'un intégrateur mais également l'achat de licences supplémentaires ou optionnelles ainsi que des prestations particulières en fonction des besoins, selon l'allotissement suivant :

	Minimum	Maximum
Lot 02 : Fourniture de logiciel, système d'exploitation VMware, maintenance et prestations associées	200 000 €	600 000 €
Lot 03 : Fourniture logiciel SGBD, maintenance et prestations associées	60 000 €	480 000 €
Lot 04 : Fourniture de logiciel adobe, maintenance et prestations associées	60 000 €	160 000 €
Lot 05 : Fourniture de solution Forcepoint, maintenance et prestations associées	80 000 €	400 000 €
Lot 06 : Fourniture de solution Trend Micro, maintenance et prestations associées	60 000 €	320 000 €
Lot 07 : Fourniture de solution imperva, maintenance et prestations associées	20 000 €	120 000 €
Lot 08 : Fourniture de solution efficient IP, maintenance et prestations associées	20 000 €	800 000 €
Lot 09 : Fourniture de solution Fortinet, maintenance et prestations associées	20 000 €	1 200 000 €
Lot 10 : Fourniture de solution Time Navigator, maintenance et prestations associées	20 000 €	200 000 €
Lot 11 : Fourniture de solution Extreme Networks, maintenance et prestations associées	40 000 €	1 000 000 €
Lot 12 : Fourniture de solution Wifi, Clearpass Aruba, maintenance et prestations associées	20 000 €	600 000 €
Lot 14 : Fourniture de solution PVX Accedian, maintenance et prestations associées	20 000 €	400 000 €
Lot 15 : Fourniture de la solution letsignit, maintenance et prestations associées	20 000 €	240 000 €
Lot 16 : Fourniture de la solution SAP Business Objects, maintenance et prestations associées	60 000 €	240 000 €
Lot 17 : Fourniture de la solution SMA OPCON, maintenance et prestations associées	100 000 €	600 000 €
Lot 18 : Fourniture de la solution Kemp, maintenance et prestations associées	4 000 €	50 000 €
Lot 19 : Fourniture de la solution Centreon, maintenance et prestations associées	21 000 €	170 000 €
Lot 20 : Fourniture de la solution Skype SBC, maintenance et prestations associées	25 000 €	200 000 €
Lot 21 : Fourniture de la solution Lifesize, maintenance et prestations associées	20 000 €	160 000 €

✚ à signer les marchés correspondants ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Adopté à l'unanimité -

2 - REFONTE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

✚ à signer la convention qui lui a été présentée, à intervenir entre le Département, la Communauté de communes de l'Ernée, la Communauté de communes du Bocage Mayennais et la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, relative à la constitution d'un groupement de commandes en vue de la passation d'accords-cadres et/ou de marchés dans le cadre de l'acquisition et la mise en œuvre d'un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) mutualisé et de portails pour la Bibliothèque départementale de la Mayenne et pour les réseaux de lecture publique des EPCI mayennais [acquisition d'une solution logicielle (SIGB et portails) ; prestations de mise en œuvre et de paramétrage ; prestations d'hébergement, de maintenance et d'assistance ; prestations de formation ; prestations d'expertise technique] ;

✚ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'un accord-cadre des techniques de l'information et de la communication exécuté par bons de commande, avec minimum et maximum :

	Maximum HT
Conseil départemental de la Mayenne	170 000 €
Communauté de communes du Bocage Mayennais	70 000 €
Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	80 000 €
Communauté de communes de l'Ernée	70 000 €
TOTAL	390 000 €

✚ à signer le marché correspondant ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 2 TERRITOIRES

PROGRAMME 01 : DÉVELOPPEMENT LOCAL

3 - PLAN MAYENNE RELANCE (VOLET COMMUNAL)

La Commission permanente a, dans le cadre du plan Mayenne relance, à destination des communes, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine départemental, statué favorablement sur l'attribution des subventions suivantes, au titre de la dotation aux communes de moins de 10 000 habitants pour des projets d'investissement (3 au maximum par commune sur la période - intervention du Département au taux maximal de 80 % du coût HT) :

Commune	Projet	Estimation du projet (HT)	Subvention allouée
Argentré	Réaménagement de la mairie (maçonnerie, menuiseries intérieures et extérieures, plâtrerie, cloisons sèches, carrelage, faïence, parquet massif, peinture, électricité, plomberie)	73 507 €	44 098 €
Grazay	Acquisition d'une tondeuse pour le service technique	28 624 €	11 788 €
Gesnes	Mise en accessibilité de l'église (installation d'un plan incliné et rampe d'accès)	7 352 €	4 223 €
Montjean	Aménagements de sécurité sur les entrées d'agglomération RD32 et RD120	74 275 €	21 280 €

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 62 – ligne de crédit 23261 -

- Adopté à l'unanimité -

4 - AIDE AUX ÉTUDES DES PETITES VILLES DE DEMAIN

La Commission permanente :

☞ a approuvé, dans le cadre de la gestion déléguée au Département, des crédits de la banque des territoires, au titre du programme « petites villes de demain », le versement des subventions suivantes :

Bénéficiaire	Projet d'étude	Subvention allouée
Commune d'Ambrières-les-Vallées	Étude des potentialités commerciales de la commune	3 960 € (50 % d'un prévisionnel de 7 920 €)
Communauté de communes du Pays de Craon	Diagnostic et co-construction d'une stratégie commerciale, artisanale et des services pour Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé	9 720 € (50 % d'un prévisionnel de 19 440 €)

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions financières à intervenir avec la Commune d'Ambrières-les-Vallées d'une part et la Communauté de communes du Pays de Craon d'autre part.

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 62 – ligne de crédit 23355 -

- Adopté à l'unanimité -

5 - AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La Commission permanente :

☞ a attribué la subvention suivante dans le cadre de la compétence déléguée au Département par les établissements publics de coopération intercommunale, à l'exception de Laval agglomération, concernant l'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises :

Bénéficiaire	Opération	Subvention	Part du Conseil départemental (75 % du montant de la subvention)	Part de l'EPCI (25 % du montant de la subvention)
SCI MAF STAIRS	Extension d'un bâtiment à Craon Occupant : REM SAS (conception et construction d'escaliers et passerelles sur mesure)	120 000 € (20% d'une dépense éligible de 1 029 305 € plafonnée à 600 000 €)	90 000 €	Communauté de communes du Pays de Craon : 30 000 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention à intervenir dans ce cadre entre le Département, la SCI MAF STAIRS et la SAS REM.

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 632 – ligne de crédit 23242 –
- Chapitre 13 – nature 13258 – fonction 632 – ligne de crédit 19805 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : SANTÉ DE PROXIMITÉ

6 - AIDE AUX EXTERNES - AIDE AUX INTERNES - TERRITOIRES UNIVERSITAIRES DE SANTÉ : CONVENTION CADRE ET CONVENTION DE FINANCEMENT

La Commission permanente :

↳ a approuvé le principe du versement aux bénéficiaires mentionnés ci-après :
- de l'aide financière à l'hébergement d'un montant forfaitaire de 200 € pour la période de stage, au profit des externes réalisant leurs stages en Mayenne :

Bénéficiaire
Alice BEHEREC
Marie BRISSET-DHEILLY
Théo GEORGET
Léandre JONCHERAY
Mathilde RENO

- de l'indemnité départementale de 300 € par mois (pendant 6 mois au plus) au bénéfice des étudiants en médecine et en odontologie effectuant leur stage chez des praticiens libéraux mayennais ou au sein du service de protection maternelle et infantile (PMI), ou des internes en stage hospitalier :

Bénéficiaires	Montant de l'indemnité départementale
<u>Internes ambulatoires</u> Audrey BALSE Marie BAUDEQUIN Ophélie BIGOT Clara BRUNEAU Alice CHENE Tanguy CLOAREC Irène COMBEUIL Aurore DONADIO Martin DUDOIGNON Morgane DUMAS Marie FARRE Berangere FAURANT Lucie GILBERT Thibaut GODEY Chloé GRIEUMARD	1 800 € chacun

Bénéficiaires	Montant de l'indemnité départementale
<u>Internes ambulatoires</u> Baptiste GUILLARMO Milena GUILLAUD Marion LANGUE Alex LUCAS Anaïs MARIONNEAU Thome MASSET Tien Tuan NGUYEN Tatiana ONG Juliette RABER Carolina RUSSI RONDON Widad SADDIKI Maxime VIRASSAMY Lucie VOISIN	1 800 € chacun

soit 50 400 € alloués ce jour, dont 25 200 € au titre du premier acompte ;

Bénéficiaires	Montant de l'indemnité départementale
<u>Internes hospitaliers</u> Florie ALGRAIN Margerie du MESNIL GAILLARD Maud BELLY Maëlle BERRAH Sarah BERTHELOT Arthur BLASSIAU Timothe BONHOMME Clara BOURILLON Gabriel BUREAUX Etienne BURGUN Mathéo CAMARET Camille CHEVRON Hélène CHRÉTIEN Justine COMBAL Colin CORDIN Nolwenn CROSLAND Elisabeth DE ROQUEFEUIL Oceane DEROODE Célia DESCHAMPT Timothée DONAT Soufiane DOUASS Loup DUPIN Aline BRIAND Damien DUVAL Lucie FENEAU Arthur FLAUSSE	1 800 € chacun

Bénéficiaires	Montant de l'indemnité départementale
<u>Internes hospitaliers</u> Gaël GARNIER Lucie GEFROY Rima GEORGI Noémie GIARD Laurène HUX Audrey JEAN-LECOMTE Johanna JUMINER Marie LALOI Marine LANGLOIS Valentine LANVIN Joanna LE BRUN Maxime LEFRANC Henri LOMO Constance DREYFUS Corentin MALLET Suzanne DESPORTES Clémence MARCON Madeleine MARROT Justine MORAND Lise MORGADO Ludmilla MOREL Anne-Judith MOULIN Franck NDONGMO Dorian NIZON Julie OLIVER Natwin PASQUINI NATWIN Rachèle PILLAIS Gallienne BONIFACE-POISSON Margot POTTIER Clément RAVENEAU Julien REICHEL Pauline RENAUD Aude ROCATCHER Yoann ROY Alexandre SANCHEZ Lucie SIMARD Vithika SINNATHAMBAY Wonnick SON Mathilde TAFFOREAU Delphine TERSIER Agathe TREVIDIC Louise WOJCIECHOWSKI	

soit 122 400 € alloués ce jour, dont 61 200 € au titre du premier acompte ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions qui lui ont été présentées, relatives au plan « Territoires Universitaires de Santé » 2022-2022 :

- la convention relative à l'affectation des chefs de clinique des universités – assistants des hôpitaux, des assistants hospitaliers universitaires, des chefs de clinique universitaires de médecine générale, la nomination de professeurs associés et maîtres de conférences associés parmi les praticiens hospitaliers sur le territoire hors CHU d'Angers et la faculté de santé. Précisant les conditions de la mise à disposition ou de l'affectation, cette convention permet d'agir à un niveau plus structurel de ces établissements pour conforter la dynamique enseignement et recherche de ces sites ;
- la convention à intervenir entre le Département et l'Université d'Angers, relative au versement d'une subvention par le Département pour contribuer au financement d'un poste de chef de clinique Assistant de territoire en Santé Publique.

- Chapitre 65 – nature 65131 – fonction 410 – ligne de crédit 8153 –

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 410 – ligne de crédit 19776 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : HABITAT

7 - PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL - VOLET "LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ"

La Commission permanente a statué favorablement sur l'attribution de la subvention suivante pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat, dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre l'habitat très dégradé :

Bénéficiaire	Localisation du logement	Montant HT des travaux	Subvention allouée (au taux de 15 % du plafond retenu par l'Anah, plafonnée à 7 500 €)
M. BELLLOT	Javron-les-Chapelles	31 312 €	4 697 €

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 555 – ligne de crédit 23301 -

- Adopté à l'unanimité -

8 - CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE 2021-2026 SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM PODELIHA

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la convention d'utilité sociale 2021-2026 à conclure avec Podeliha ainsi que le plan de vente présenté, établi en cohérence avec l'ensemble des axes stratégiques (patrimonial, territorial, social et équilibre de peuplement) ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer ladite convention ainsi que tous les documents à intervenir en application de la présente délibération.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 04 : ROUTES

9 - RD 104 - SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX - RÉGULARISATION FONCIÈRE

La Commission permanente :

- ✚ a autorisé la désaffectation puis le déclassement du domaine public départemental d'une emprise de la RD 104, jouxtant la parcelle cadastrée section B n°1988 sur la commune de Saint-Germain-le-Fouilloux, en vue de son aliénation au riverain ;
- ✚ a approuvé les termes de la promesse d'achat qui lui a été présentée dans le cadre du projet d'un particulier de lotir la parcelle cadastrée section B n°1988 située le long de la RD 104 sur la commune de Saint-Germain-le-Fouilloux :
 - Acquéreur : M. MOREAUX Didier
 - Superficie à céder par le Département : 71 m² environ
 - Montant total de la recette estimé à 35,50 € environ hors frais.
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 77 – nature 775 – fonction 843 – ligne de crédit 2273 -

- Adopté à l'unanimité –

10 - RD 4 - QUELAINES-SAINT-GAULT/COSSÉ-LE-VIVIEN - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ - ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes de la promesse de vente qui lui a été présentée nécessaire à l'aménagement de la RD 4 entre les communes de Quelaines-Saint-Gault et de Cossé-le-Vivien :
 - Vendeurs : M. et Mme LEZE Yohann
 - Superficie à acquérir : 1 580 m² environ
 - Montant total de la dépense estimé à 1 200 € environ hors frais.
- ✚ a autorisé le classement dans le domaine public routier départemental des surfaces concernées au terme de cet aménagement ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 843 – ligne de crédit 16343 -

- Chapitre 67 – nature 62268 – fonction 843 – ligne de crédit 9304 -

- Adopté à l'unanimité –

11 - RD 252 / RD 120 SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS CARREFOUR DIT DE TRÉMEZEAU - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ - ACQUISITIONS FONCIÈRES

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des quatre promesses de vente qui lui ont été présentées, nécessaires à la sécurisation du carrefour de *Trémezeau*, situé entre les RD 252 et 120 sur la commune de Saint-Cyr-le-Gravelais :

1 - Vendeurs : M. Patrick CHEVALLIER et Mme Soizic JOUIN
Superficie à acquérir : 205 m² environ

2 - Vendeur : M. Bruno LOCHIN
Superficie à acquérir : 137 m² environ

3 - Vendeurs : M. Bernard PALICOT et Mme Janine PALICOT (née GAUTEUR)
Superficie à acquérir : 252 m² environ

4 - Vendeurs : Daniel PALICOT et Mme Gabrielle PALICOT (née BOULLIER)
Superficie à acquérir : 154 m² environ

Montant total de la dépense estimé à 738 € environ hors frais.

☞ a autorisé le classement dans le domaine public routier départemental des surfaces concernées par cet aménagement ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir dans ce cadre, y compris les éventuels mémoires nécessaires au règlement anticipé des indemnités de clôtures et culture.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 843 – ligne de crédit 16343 -

- Adopté à l'unanimité –

12 - RD 25 - LA BOHONNIÈRE À POMMÉRIEUX - CONSTRUCTION D'UN BOVIDUC ET ACQUISITIONS FONCIÈRES

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des deux promesses de vente qui lui ont été présentées, à l'euro symbolique, nécessaires à la construction d'un ouvrage de type boviduc sous la RD 25 au PR5+940, au droit du lieu-dit *La Bohonnière* à Pommerieux :

1 - Vendeur : GAEC MEIGNAN DEGAS
Superficie à acquérir : 141 m² environ

2 - Vendeurs : M. et Mme Hervé MEIGNAN
Superficie à acquérir : 143 m² environ

Montant total de la dépense estimé à 1 € environ hors frais.

☞ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir entre le Département, l'exploitant agricole (demandeur) et les propriétaires, relative à la mise à disposition, au financement et à l'entretien dudit boviduc sous la RD 25, au PR5+940 ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir dans ce cadre, y compris la convention relative à la mise à disposition, au financement et à l'entretien du boviduc.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 843 – ligne de crédit 16343 -

- Adopté à l'unanimité –

13 - RD 14 MESLAY-DU-MAINE/GREZ-EN-BOUÈRE - ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la promesse de vente qui lui a été présentée, nécessaire à l'aménagement de la RD 14 entre les communes de Meslay-du-Maine et de Grez-en-Bouère :

Vendeurs : M. Aurélien PECHIN et Mme Charline COLLIN

Superficie à acquérir : 75 m² environ

Montant total de la dépense estimé à 1 20 € environ hors frais.

☞ a autorisé le classement dans le domaine public routier départemental de la surface concernée par cet aménagement ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 843 – ligne de crédit 16343 –

- Chapitre 67 – nature 65888 – fonction 843 – ligne de crédit 9304 -

- Adopté à l'unanimité –

14 - AVENANT À LA CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNE DE CHAILLAND

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention relative au versement d'un fonds de concours par le Département à la Commune de Chailland, dans le cadre de l'aménagement du bourg sur la RD 165. Cet avenant a pour objet de modifier le montant initial de la participation départementale (prise en charge de travaux complémentaires, la pose de grave bitume, afin de mieux répondre aux critères de sécurité et de cohérence du projet) :

Commune	RD	Montant initial du financement départemental	Montant de l'avenant	Montant de la participation départementale
Chailland	165	29 500 € HT	20 500 € HT	50 000 € HT

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 843 – ligne de crédit 23294 -

- Adopté à l'unanimité –

15 - CONTOURNEMENT OUEST DE COSSÉ-LE-VIVIEN - AVENANT N°1 À LA CONVENTION RELATIVE AUX TRAVAUX DE MODIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES APPARTENANT À ORANGE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée, à intervenir avec Orange, relative aux travaux de modification des équipements de communications électroniques appartenant à Orange dans le cadre du contournement ouest de Cossé-le-Vivien. Cette convention a pour objet de prendre en compte les changements suivants :

- le déplacement du réseau prévu au niveau de la route de Quelaines (RD 4), pour un montant de 24 993,29 €, ne sera pas mis en œuvre compte tenu des profondeurs suffisantes du réseau ;
- certains réseaux initialement prévus en aérien seront finalement enfouis pour un linéaire d'environ 2,8 km afin de minimiser les emprises et réduire les zones d'entretien. Cette modification permettra également d'éviter la pose de glissières. Le surcoût est de 26 400,30 € réparti sur les secteurs des routes de Loiron (RD 124), de Montjean (RD 120), de Courbeville (RD 251) et d'une voie communale (VC 6).

- Adopté à l'unanimité -

16 - AMÉNAGEMENT DE LA RN 162 ENTRE LAVAL ET LE LION D'ANGERS - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE VERS LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir entre le Département de la Mayenne et le Département de Maine-et-Loire, dans le cadre de l'aménagement de la RN162 entre Laval et Le Lion d'Angers pour le transfert de maîtrise d'ouvrage du Département de Maine-et-Loire vers le Département de la Mayenne, relative aux études d'opportunité. Cette convention définit les modalités détaillées sur les aspects de gouvernance, de délégation de maîtrise d'ouvrage, de périmètre et de financement des études d'opportunité et les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention.

- Adopté à l'unanimité -

17 - CONSULTATION RELATIVE À LA FOURNITURE DE SIGNALISATION PLASTIQUE POUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES ET AUTRES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

☞ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, de niveau européen, sans option, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'un accord-cadre de prestations de services exécuté par bons de commande, avec minimum et maximum, relative à la fourniture, le transport et la livraison de signalisation plastique pour les routes départementales et autres éléments du patrimoine :

Désignation	Minimum annuel HT	Maximum annuel HT
Fourniture, transport, livraison de signalisation plastique	150 000,00 €	830 000,00 €

✚ à signer l'accord-cadre correspondant ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Adopté à l'unanimité –

18 - SUPPRESSION DE PASSAGES À NIVEAU À NEAU ET BRÉE ET CONTOURNEMENT NORD DE MONTSÛRS - DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE - INDEMNISATION DES DOMMAGES AUX PARCELLES

La Commission permanente a statué favorablement sur l'indemnisation des exploitants suivants, sur présentation des mémoires signés et mentionnés ci-dessous, pour les dommages subis du fait du diagnostic archéologique réalisé pour les études du projet de suppression de cinq passages à niveau à Neau et Brée associé au contournement nord de Montsûrs :

Identité des exploitants impactés par les dommages aux travaux	Commune	Montant de l'indemnité
AUBERT Thierry	Neau	529,75 €
BERAULT Cécile	Brée	1 535,48 €
BOUVET Nicolas	Livet-en-Charnie	7 172,90 €
DROUARD Marc	Neau	2 794,14 €
FILOCHE Régis	Saint-Christophe-du-Luat	533,42 €
FOURNIER Nicole	Saint-Christophe-du-Luat	1 251,59 €
GUERIN Alain	Neau	167,10 €
LEMEE Ludovic	Brée	1 087,17 €
POMMIER Denis	Brée	433,93 €
PORTIER Fabrice	Neau	5 328,52 €
TERRIER Régis	Brée	7 629,51 €
THIMONT Nicolas	Brée	2 053,08 €

- Chapitre 011 – nature 62878 – fonction 843 – ligne de crédit 22053 -

- Adopté à l'unanimité –

19 - SUPPRESSION DE PASSAGES À NIVEAU À NEAU ET BRÉE ET CONTOURNEMENT NORD DE MONTSÛRS - ACQUISITIONS FONCIÈRES COMMUNE DE NEAU

La Commission permanente :

✚ a approuvé les termes des quatre promesses de vente qui lui ont été présentées, nécessaires au projet de suppression des passages à niveau n^{os} 145, 146, 147, 148 et 149 entre Neau et Brée et contournement nord de Montsûrs :

- 1 - Vendeur : Monsieur Bertrand BOULLIER
Superficie à acquérir : 440 m² environ

2 - Vendeurs : Monsieur et Madame Jean-François LÉBOULENGER
Superficie à acquérir : 972 m² environ

3 - Vendeurs : Consorts RAGOT
Superficie à acquérir : 35 m² environ

4 - Vendeurs : Consorts GOURVIL
Superficie à acquérir : 543 m² environ

Montant total de la dépense estimé à 53 756,20 € environ hors frais.

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 843 – ligne de crédit 16398 –
- Chapitre 67 – nature 62268 – fonction 843 – ligne de crédit 9304 –
- Adopté à l'unanimité des votants (1 abstention : Camille PÉTRON) -

MISSION 3 PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

PROGRAMME 01 : PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

20 - CONVENTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION (FACE)

La Commission permanente :

↳ a approuvé les termes de la convention de subvention qui lui a été présentée, à intervenir avec l'association Fondation agir contre l'exclusion (FACE) Mayenne. Cette convention a pour objet le versement d'une subvention par le Département à l'association FACE de 15 000 € maximum afin de mettre en œuvre des actions de parrainage à destination de 15 mineurs non accompagnés et visant leur accès à l'emploi, sur la période du 1^{er} juin 2022 au 30 novembre 2022 ;

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 4

INSERTION ET ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

PROGRAMME 01 : ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

21 - AVENANTS AUX CONVENTIONS CENTRE DE RESSOURCES ET D'EXPERTISE EN MOBILITÉ ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES PUBLICS HORS LAVAL AGGLOMÉRATION - ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES PUBLICS ALLOPHONES - ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE PARCOURS SOCIAL

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à conclure et signer les avenants qui lui ont été présentés, ayant pour objet de prolonger pour le second semestre 2022 et en raison du calendrier de déploiement des crédits européens, les dispositifs suivants afin de ne pas connaître de rupture dans les parcours d'accompagnement réalisés :

- l'avenant à la convention relative à « l'accompagnement spécifique parcours social », à intervenir avec l'association France Horizon Pays de la Loire, dont l'objet est de proposer un accompagnement renforcé aux bénéficiaires du RSA, orientés sur un parcours social, présentant des freins multiples et engager, à terme, des démarches de recherche d'emploi pour favoriser la reprise d'une activité professionnelle ;
- l'avenant à la convention relative au « centre de ressources et d'expertise en mobilité », à intervenir avec l'association Inalta Formation, dont l'objet est d'engager un travail spécifique pour lever le frein de la mobilité, en accueillant le public concerné d'une part, en accompagnant les professionnels de l'insertion d'autre part et en assurant une veille sur la mobilité. Ce dispositif cible un public élargi : les bénéficiaires du RSA, les jeunes de moins de 26 ans suivis par un professionnel, les demandeurs d'emploi et plus particulièrement ceux de longue durée inscrits à Pôle emploi, les bénéficiaires du PLIE, les personnes en Structures d'Insertion par l'Activité Économique, et autres travailleurs précaires ;
- l'avenant à la convention relative à « l'accompagnement socioprofessionnel des publics hors Laval agglomération », à intervenir avec la SARL « Envergure ouest », dont l'objet est de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA à partir d'un travail en proximité, qui associe deux compétences complémentaires (un professionnel de l'emploi et un professionnel du social, l'un étant référent principal et l'autre référent en appui), en binôme avec un référent de parcours insertion du Conseil départemental ;
- l'avenant à la convention relative à « l'accompagnement socioprofessionnel du public allophone », à intervenir avec l'association France Horizon Pays de la Loire, dont l'objet est la mise en place d'un accompagnement socioprofessionnel pour les bénéficiaires du RSA, résidant désormais sur le territoire français, ayant des difficultés quant à l'apprentissage de la langue française mais proches et à la recherche d'un emploi (peu ou pas de freins périphériques).

- Adopté à l'unanimité -

22 - ASSOCIATION ETIC 53 - SERVICE DE MISE À DISPOSITION - AVENANT À LA CONVENTION DE SUBVENTION - CONVENTION DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ACHAT DE VÉHICULES DANS LE CADRE DU SERVICE DE MISE À DISPOSITION

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à conclure et signer l'avenant et la convention qui lui ont été présentés :

- l'avenant à la convention de subvention à l'association ETIC 53, relative à la mise à disposition de véhicules. Cet avenant a pour objet d'accroître la quantité de véhicules disponibles en location, d'augmenter à 6 mois la durée de location qui est actuellement limitée à 3 mois et de posséder un maillage territorial au plus proche des Mayennais en étant présents sur chacune des communautés de communes ;
- la convention de subvention d'investissement à l'association « Établissement de travail et d'insertion à Copainville » (ETIC53), relative à l'achat de véhicules dans le cadre du service de mise à disposition. Cette convention a pour objet de définir la participation du Conseil départemental pour soutenir l'acquisition de véhicules, pour un montant total de 50 000 €.

*- Chapitre 017 – nature 6568 – fonction 448 – ligne de crédit 9441 –
- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 448 – ligne de crédit 24571 –*

- Adopté à l'unanimité -

23 - AVENANTS AUX CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DES ÉPICERIES SOLIDAIRES DESTINÉES AUX ÉTUDIANTS SITUÉES À LAVAL ET MAYENNE

La Commission permanente a :

- ☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer avec la Banque alimentaire et la Croix Rouge française, l'avenant à la convention de partenariat pour l'année 2022 portant sur la gestion du marché solidaire destiné aux étudiants situé à Laval. Cet avenant a pour objet une prise en charge des frais de transport pour la Banque Alimentaire dans la limite d'une enveloppe de 750 € ;

Au regard de la situation en Ukraine, l'accès du « marché solidaire étudiants », initialement réservé aux étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur en Mayenne, sera également ouvert à des familles ukrainiennes réfugiées en Mayenne,

- ☞ a ajourné sa décision à intervenir concernant l'avenant à la convention portant sur la gestion de l'épicerie solidaire de Mayenne destinée aux étudiants, dénommée marché solidaire étudiant de la Mayenne.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 428 – ligne de crédit 23282 -

- Adopté à l'unanimité -

24 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION VICTIMES ET PRÉVENTION PÉNALE 53

La Commission permanente a statué favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 5 000 € à l'association Victimes et Prévention pénale 53 dans le cadre du changement de locaux de l'association, rendu nécessaire par l'augmentation de l'activité et en conséquence, du nombre de professionnels.

- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 428 – ligne de crédit 24467 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 5 ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

PROGRAMME 01 : EAU

25 - APPEL À PROJETS SITE PILOTE "INFILTR'EAU" - BILAN DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'EAU POTABLE 2021

La Commission permanente :

↳ a, suite à l'appel à projets ayant pour objet de mobiliser sur les enjeux de la gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbanisée, retenu les projets suivants :

École privée de La Baconnière	Désimperméabilisation de la cour
Vimartin-sur-Orthe	Construction d'une nouvelle école dans une « dent creuse » intégrant la gestion intégrée des eaux pluviales
École privée Saint-Martin à Mayenne	Désimperméabilisation d'une partie de la cour
Le Bourgneuf-la-Forêt	Construction d'une nouvelle école intégrant la gestion intégrée des eaux pluviales
Montsûrs	Déconnexion des eaux pluviales de la salle des fêtes et de son parking - <i>sous réserve de confirmation du projet</i>

↳ a approuvé le bilan 2021 du fonds départemental pour le financement des travaux liés à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement qui lui a été présenté :

1. BILAN DES RECETTES 2021

1.1 Rappel de la prévision de recettes 2021

Lors de l'élaboration des budgets primitif et supplémentaire, les recettes ont été estimées à 4 870 000 €.

1.2 Recettes réellement perçues en 2021

Perçu en 2021 (1)	Inscrit en 2021 (2)	Taux de réalisation (3) = (1) / (2)	Perçu en 2010 (4)	Évolution (5) = [(1-4) / (4)] x 100
5 103 646,54 €	4 770 000 € programme eau			
101 909,25 €* fléchage ATD'EAU	100 000 €			
5 205 555,79 €	4 870 000 €	106,9 %	4 905 881,40 €	+6,1 %

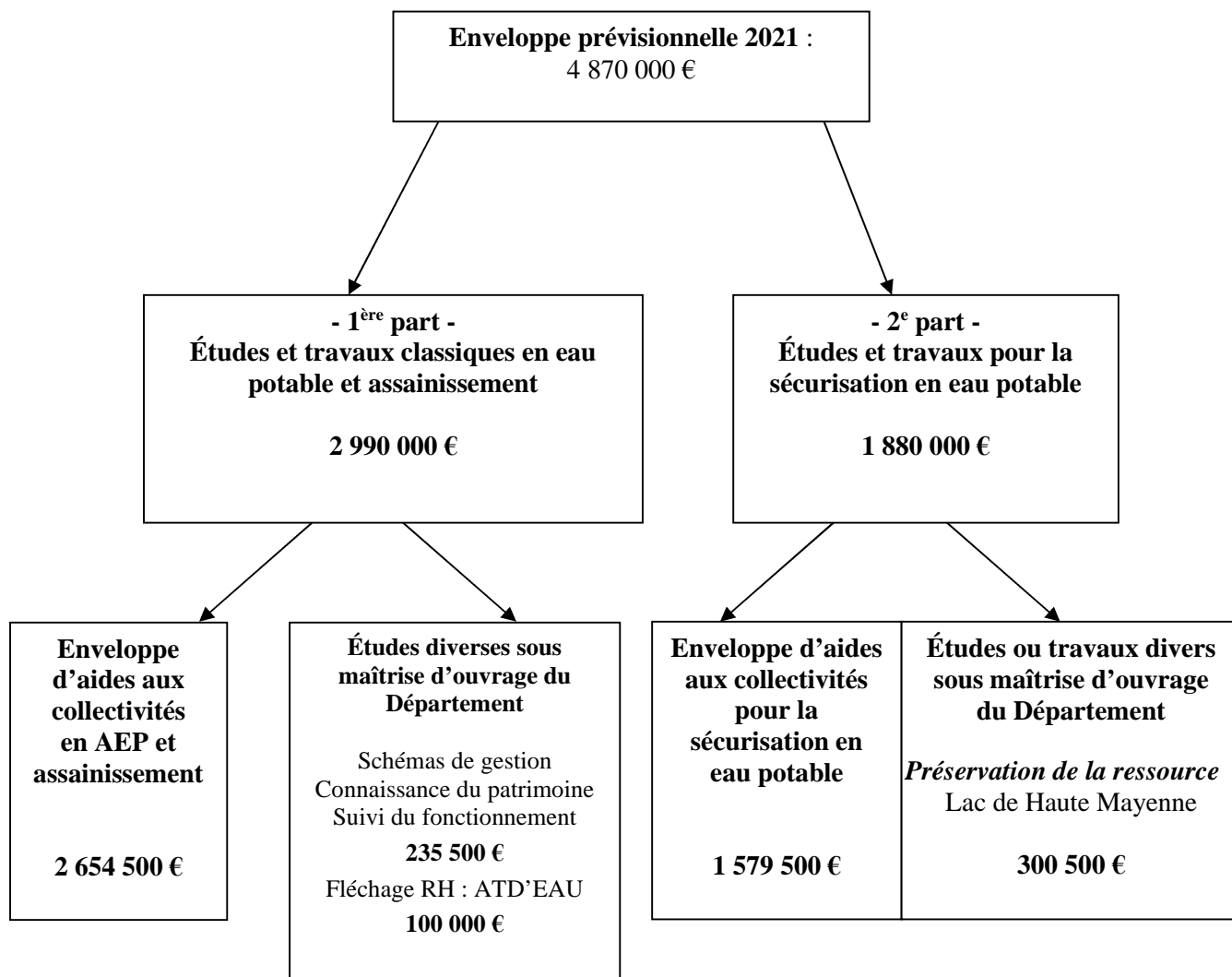
1.3 Bilan global des recettes

Le supplément de recettes global de l'année 2021 est 335 555,79 € ; à affecter au programme Eau qui sera proposé lors d'une prochaine session du Conseil départemental en crédits de programmation d'aide AEP et assainissement.

2. BILAN DES DÉPENSES 2021

2.1 Rappel de la prévision de programmation 2021

Les 4 870 000 € de recettes prévues au budget primitif 2021 ont été affectés de la manière suivante :



2.2 Réalisation réelle 2021

2.2.1 - Aides aux collectivités

a) Programmation

L'enveloppe globale programmée au niveau des aides fonds départemental est de 4 478 181 € répartie ainsi :

- Aides classiques eau potable – assainissement (1^{ère} part) : 2 874 995 €
- Aides sécurisation en eau potable (2^e part) : 1 603 186 €.

b) Versement de subventions

Au cours de l'année 2021, 3 882 890 € de subventions ont été versées au titre du fonds d'eau (programmes d'aides aux collectivités), dont :

- 2 369 838 € pour les aides classiques en eau potable et assainissement,
- 1 316 780 € pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable,
- 196 272 € pour les aides au fonctionnement liées aux restrictions d'épandage.

2.2.2 - *Études et travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département*

Il ressort :

- sur la 1^{ère} part, une dépense nette imputée au fonds d'eau de 111 715 € au lieu d'une dépense nette prévue de 235 500 €. Cette différence est essentiellement liée à la perception de recettes décalée par rapport à leur engagement notamment sur le réseau qualité ;
- sur la 2^{ème} part, une dépense imputée au fonds d'eau de 310 599 € au lieu des 300 500 €.

3. PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT EN 2021

Conformément aux dispositions de l'article 2.2 du règlement particulier, le Département a voté, pour l'exercice 2021, 1 161 674 € en crédits d'engagement pour financer des opérations d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Une enveloppe de 1 247 411 € a été programmée courant 2021.

Au cours de l'année 2021, 1 066 944 € ont été versés en aides départementales, enveloppe globalement cohérente à une année de programmation.

- Chapitre 20 – nature 2031 – fonction 734 – ligne de crédit 24435 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : DÉCHETS ET ÉNERGIE

26 - AIDE "ÉCONOMIE CIRCULAIRE" POUR LES EPCI

La Commission permanente :

✚ a statué favorablement sur l'attribution de la subvention suivante, dans le cadre du recrutement d'un chargé de mission « économie circulaire » :

Collectivité	Montant HT de la dépense éligible	Subvention 2022 du Département
Communauté de communes du Pays de Craon (1)	70 000 €	11 000 €

(1) Portage du poste par la Communauté de communes du Pays de Craon, en groupement avec les Communautés de communes du Pays de Château-Gontier et du Pays de Meslay-Grez.

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée, à intervenir avec la Communauté de communes du Pays de Craon, relative au financement pour l'économie circulaire. Cette convention a pour objet de définir les modalités par lesquelles le Conseil départemental soutient les 3 collectivités (Communauté de communes du Pays de Craon, Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, Communauté de communes de Meslay-Grez) pour la mise en place d'un plan d'actions sur l'économie circulaire.

- Chapitre 65 – nature 657358 – fonction 7211 – ligne de crédit 23206 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : MILIEUX ET PAYSAGES

27 - APPEL À PROJETS "ASSOCIATIONS"

La Commission permanente :

↳ a attribué les subventions suivantes, dans le cadre de l'appel à projets « Milieux et biodiversité » afin de mettre en place des partenariats avec les associations pour appuyer sa politique de préservation et de valorisation de la biodiversité, des milieux et paysages et du géopatrimoine :

Bénéficiaire	Descriptif du projet	Montant	Durée	Subvention (taux)
CPIE Mayenne Bas Maine	Recherche et protection des gîtes à chauves-souris en Mayenne : réalisation d'actions de radio tracking (captures, pose d'émetteurs, recherche de gîtes) sur différents secteurs du Département, suivies d'une sensibilisation des propriétaires dans l'objectif de pérenniser les gîtes avec signature de conventions. En complément, organisation d'ateliers de fabrication d'enregistreurs ultrasons à l'attention des citoyens dans un objectif de récolte de sons avant transmission au Muséum d'Histoire Naturelle pour la détermination des espèces	33 000 €	2 ans	16 500 € (50 %)
Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA53)	Actions de connaissance en faveur d'une espèce patrimoniale la truite Fario : améliorer la connaissance de l'habitat et de la présence de la truite Fario, espèce patrimoniale et vulnérable en Pays-de-la-Loire. Action testée sur le bassin versant du ruisseau Fontaine-Daniel afin de vérifier le potentiel d'accueil de la truite Fario et inciter un changement de pratique dans la gestion piscicole.	6 500 €	1,5 ans	3 250 € (50 %)

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions de partenariat correspondantes.

- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 71 – ligne de crédit 16375 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 04 : SÉCURITÉ SANITAIRE

28 - ACQUISITION DE CONSOMMABLES DE LABORATOIRE EN PLASTIQUE POUR LE LDA53 : LANCEMENT DE LA CONSULTATION ET SIGNATURE DES ACCORDS-CADRES CORRESPONDANTS

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

☞ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'un accord-cadre de fournitures exécuté par bons de commande, avec un maximum en quantité, dans le cadre de l'acquisition de consommables de laboratoire en plastique pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53), selon l'allotissement suivant :

N° de lot	Code interne	Libellé du produit		Conditionnement actuellement utilisé		Quantité maximum, au conditionnement utilisé, pour la durée de l'accord-cadre
1	B06PLMS	Bouchon à ailettes pour tube de 5 ml (<i>Pour TUB01PLMS</i>)		2 000	bouchon(s)	100
	TUB01PLMS	Tube à hémolyse, plastique, non bouché	5ml H=75mm Ø=12mm	4 000	tube(s)	50
2	F19PLMS	Film étirable de type Parafilm - (Rlx 4in X 125F)	38m x 10cm	1	rouleau(x)	120
3	FIL01MS	Filtre stérile membrane hydrophobe ST 0.45µm		10	unité(s)	25
4	FLA06PLCE	Flacon large ouverture double fermeture - cape à vis - aseptique	carré 2L Ø col=60mm	50	flacon(s)	510
5	FLA08PLCE	Flacon large ouverture double fermeture - cape à vis - aseptique	carré 250ml Ø col=40mm	210	flacon(s)	300
6	FLA09PLCE	Flacon rectangulaire gradué, cape à vis inviolable jointé, résistant aux acides concentrés	250ml Ø col=28mm	312	flacon(s)	50
7	FLA22PLBE	Flacon stérile irradié large ouverture, avec 20mg Thiosulfate de sodium - Bouchon inviolable jointé	carré 1L Ø d'ouverture voisin de 55mm	85	flacon(s)	360

N° de lot	Code interne	Libellé du produit		Conditionnement actuellement utilisé		Quantité maximum, au conditionnement utilisé, pour la durée de l'accord-cadre
8	INO02PLMS	Inoculateur plastique stérile irradié à usage unique	10µl par sachet de 10	500	unité(s)	265
9	M02PLSE	Microplaque de sérologie à fond plat, 96 puits volume - à usage unique -pas de possibilité de marquage autour de chaque puits	400µl 128mm x 86mm	100	microplaque(s)	480
10	M01PLSE	Microplaque de sérologie à fond rond U, 96 puits volume - à usage unique - pas de marquage autour de chaque puit.	300µl 128mm x 86mm	100	microplaque(s)	325
11	M12PLSE	Microplaque puit carré	1.1ml	84	pièce(s)	265
12	M03PLPCR	Microplaque qualité optique pour PCR - Dnase Rnase free - demi jupe - transparent	96 puits	50	microplaque(s)	100
13	PEI01PCR	Peignes pour extracteur KINGFISHER™ mL		800	peigne(s)	25
14	P30PLPCR	Pointe à filtre stérile, sur rack DE 96 à charnières exempte de RNase et DNRase	1200 µl pointe longue 102 mm	768	pointe(s)	240
15	P09PLPCR	Pointe à filtre, stérile, exempte de DNase, de Rnase et d'endotoxines. Laissant un espace entre le filtre et l'échantillon	2-120µl 90mm	960	pointe(s)	120
16	P34PLMET	Pointe, rack de 96	350µl longueur 54 mm	960	pointe(s)	25
17	P20PLSE	Pointes en vrac	250 µl Longueur 51 mm	960	pointes	1600
18	P21PLSE	Pointes en vrac	350 µl longueur 54 mm	960	pointe(s)	3000
19	P05PLMS	Pointes sans filtre en vrac sans certification Rnase / Dnase free,	2-200 µl	1 000	pointe(s)	100
20	P36PLBA	Pointes en vrac	5 ml pointe effilée L 150 mm	1 000	pointe(s)	100
21	P03PLMS	Pointes en vrac	1000 à 5000µL	250	pointe(s)	410
22	SAC01PLBA	Sac malaxeur stérile ionisé sans filtre - épaisseur 70µm avec mention stérile sur chaque sachet	400ml H=300mm l=180mm	500	sac(s)	75
23	SER20PLCE	Seringue 3 pièces sans aiguille. Embout Luer excentré	20ml	50	seringue(s)	840

✂ à signer les accords-cadres correspondants ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Chapitre 011 – nature 6068 – fonction 6311 – ligne de crédit 17 -

- Adopté à l'unanimité -

29 - ACQUISITION DE RÉACTIFS ET CONSOMMABLES IMMUNO-SÉROLOGIQUES ET/OU VIROLOGIQUES (PETITES SÉRIES) POUR LE LDA53 : LANCEMENT DE LA CONSULTATION SIGNATURE DES ACCORDS-CADRES

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

✂ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'un accord-cadre de fournitures exécuté par bons de commande, avec un maximum, dans le cadre de l'acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques (petites séries) pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53), selon l'allotissement suivant :

Lot(s)	Désignation	Montant HT maximum pour la durée de l'accord-cadre
01	SDRP : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur prélèvements de sérums ou de buvards traités en individuel ou en mélange	30 000 €
02	Maladie d'Aujeszky : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur sérums ou buvards, individuels ou en mélange.	2 500 €
03	Mycoplasma bovis : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur sérums bovins traités en individuel.	1 500 €
04	Brucellose, épreuve de la fixation du complément sur sérums d'origine animale, en particulier de bovins, ovins et caprins : COMPLEMENT DE COBAYE	2 000 €
05	Brucellose, épreuve de la fixation du complément sur sérums d'origine animale, en particulier de bovins, ovins et caprins : HEMATIES DE MOUTON	10 000 €
06	Brucellose, épreuve de la fixation du complément sur sérums d'origine animale, en particulier de bovins, ovins et caprins : SERUM HEMOLYTIQUE	1 000 €
07	Brucellose, épreuve de la fixation du complément sur sérums d'origine animale, en particulier de bovins, ovins et caprins : TAMPON CALCIUM MAGNESIUM pH 7,2	1 000 €
08	Brucellose, épreuve de la fixation du complément sur sérums d'origine animale, en particulier de bovins, ovins et caprins : ANTIGENE	2 000 €
	Brucellose, épreuve de la fixation du complément sur sérums d'origine animale, en particulier de bovins, ovins et caprins : SERUM TEMOIN POSITIF EN ANTICORPS ANTI-BRUCELLA	
09	Hypoderme bovine : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur sérums individuels ou en mélange	5 000 €

Lot(s)	Désignation	Montant HT maximum pour la durée de l'accord-cadre
10	Fasciologie bovine : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur sérums (individuels ou mélanges) et sur laits.	3 000 €
11	Dépistage des pathogènes responsables de diarrhées des veaux : Kit ELISA pour recherche dans des prélèvements de matières fécales.	11 000 €
12	Chlamydieuse : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur sérums de ruminants et traités en individuel.	1 500 €
13	Leucose bovine enzootique : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps sur sérums de bovins traités en individuel ou en mélange.	6 000 €
14	IBR : Kit « ELISA » compétition GE	3 000 €
15	Gestation bovine : Kit « ELISA » pour le sérodiagnostic	7 500 €
16	Anémie infectieuse équine : sérodiagnostic par immunodiffusion en gélose	2 000 €
17	Besnoitiose bovine : Kit « ELISA » pour recherche des anticorps spécifiques sur sérums individuels	10 000 €

↳ à signer les accords-cadres correspondants ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Chapitre 011 – nature 6068 – fonction 6311 – ligne de crédit 17 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 05 : MOBILITÉS DURABLES

30 - AIDES POUR LES EPCI (OPÉRATIONS D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES, ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE)

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes, au titre des dispositifs d'aide ci-après :

Aide aux schémas directeurs modes actifs

Collectivité	Montant HT de la dépense éligible	Subvention du Département <i>(au taux de 30 % plafonnée à 15 000 €)</i>
Communauté de communes des Coëvrons	40 000 €	8 000 € <i>(aide plafonnée afin de respecter les 20 % d'autofinancement)</i>

Accompagnement des projets d'animation et de sensibilisation

Collectivité (Période)	Montant HT de la dépense éligible	Subvention du Département (au taux de 50 % plafonné à 15 000 € par an et par EPCI)
Communauté de communes des Coëvrons (2022)	40 900 €	12 000 € (aide plafonnée afin de respecter les 20 % d'autofinancement)

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 78 – ligne de crédit 23194 –
- Chapitre 65 – nature 657358 – fonction 78 – ligne de crédit 20935 -

- Adopté à l'unanimité des votants (Joël BALANDRAUD n'ayant pas pris part au vote) -

PROGRAMME 07 : AGRICULTURE

31 - AIDES AU FONCTIONNEMENT ET AUX MANIFESTATIONS AGRICOLES

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes :

Bénéficiaire	Projet	Subvention
Les Jeunes Agriculteurs des Pays de la Loire	Association co-organisant « Les Toqués de l'Agriculture », marché de producteurs issus des 14 régions de France, situé en plein cœur de Paris les 29, 30 avril et 1 ^{er} mai 2022, afin de promouvoir les produits agricoles de toute la France et le travail des agriculteurs réalisé en amont ; le syndicat s'est associé à des chefs cuisiniers pour une mise en valeur des produits à travers des mets élaborés sur place, que le grand public a pu déguster.	1 000 €
Association Cabri d'Ici 53	Association dont le projet est d'animer et promouvoir la valorisation de la viande caprine issue des élevages laitiers de la Mayenne, et en particulier de la viande de chevreaux et de chèvres de réforme. L'objectif est de faire découvrir et apprécier la viande caprine par le biais des bouchers et des restaurateurs mayennais mais aussi de faire émerger une filière locale d'élevage et d'approvisionnement.	8 75 €

- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 6312 – ligne de crédit 1002 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 6 SPORT ET CULTURE

PROGRAMME 01 : SPORT

32 - HÉRITAGE MAYENNE 2024 - CONVENTION D'EXÉCUTION 2022 RELATIVE À LA CONVENTION-CADRE AVEC LA FÉDÉRATION DE BASKET-BALL

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les conditions de mise en place du plan Héritage Mayenne 2024 qui lui a été présenté, ayant pour objet l'attribution d'aides aux équipements sportifs de proximité à maîtrise d'ouvrage publique (intercommunale et communale) afin de développer sur l'ensemble du territoire, rural comme urbain, des équipements de proximité, dont l'utilisation, l'animation et la promotion seront assurées par les comités et/ou les clubs des différentes disciplines. Ce plan a pour ambition d'adapter l'offre sportive mayennaise aux nouvelles pratiques sportives d'une part et de s'appuyer sur la dynamique des Jeux olympiques de Paris 2024 pour donner un nouvel élan au territoire en matière d'activité physique et sportive d'autre part ;
- ✚ a approuvé les termes de la convention d'exécution 2022 qui lui a été présentée, à intervenir avec la Fédération française de basket-ball (FFBB) et le Comité départemental de Basket-ball de la Mayenne (CDBB53), relative à la convention-cadre de coopération 2022-2024 sur le développement du basket-ball 3x3. Cette convention a pour objet de définir les modalités de la participation de la FBB au financement de la réalisation des terrains de basket 3x3 par le Conseil départemental de la Mayenne, en tant que maître d'ouvrage des opérations en 2022 ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer ladite convention.

- Chapitre 20 – nature 2031 – fonction 325 – ligne de crédit 24496 –
- Chapitre 23 – nature 23132 – fonction 325 – ligne de crédit 24497 -

- Adopté à l'unanimité –

33 - SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

La Commission permanente :

- ✚ a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs d'aide ci-après :

Manifestations sportives

➤ Fonds d'aide aux manifestations sportives (en cas d'annulation, le montant de la subvention accordé sera ajusté au prorata des dépenses réalisées et justifiées par l'organisateur conformément à la décision de la Commission permanente du 29 mars 2021)

Bénéficiaire	Opération	Subvention allouée
Laval cyclisme	Coupe Régionale VTT au bois de l'Huisserie : 18 et 19 juin 2022	1 000 €
Laval triathlon club	32ème édition du Triathlon de Laval : 3 juillet 2022	2 000 €

Bénéficiaire	Opération	Subvention allouée
Entente cyclisme Craon Renazé	Manche Trophée Madiot à Renazé : 13 et 14 juillet 2022	1 000 €
Château-Gontier triathlon	Triathlon de Château-Gontier : 30 et 31 juillet 2022	2 000 €
Challenge mayennais cyclisme	35 ^{ème} Challenge Mayennais Cycliste 53 : 6, 7 et 8 août 2022	2 000 €
Parachutisme Laval	Championnat de France de Précision d'Atterrissage en Ascensionnel à Laval : 13, 14 et 15 août 2022	1 000 €
Amicale cycliste du Pays Lavallois	29 ^{ème} édition de la Ronde Mayennaise : 11 septembre 2022	4 500 €
Maine attelage compétition	Concours national d'attelage supports du championnat régional des Pays de la Loire à Meslay du Maine : 16, 17 et 18 septembre 2022	1 000 €
Comité d'organisation du marathon des écluses	10 km et semi-marathon des écluses : 25 septembre 2022	3 500 €
Moto-club Château-Gontier	Finale du championnat de France féminin ainsi que le championnat des Pays de la Loire 85 et 125 cm3 : 16 octobre 2022	1 000 €

Soutien aux initiatives locales

Bénéficiaire	Opération	Subvention allouée
Association des officiers de réserve de la Mayenne	Organisation d'un rallye citoyen inter lycées le 21 mai 2022	500 €

Promotion et développement de la pratique sportive

➤ *Aides au fonctionnement des comités sportifs et fédérations scolaires départementaux*

Discipline	Subvention 2022
Convention pluriannuelle 2021-2023	
Cyclisme	30 000 €
Escalade	22 500 €
Fédérations olympiques	
Athlétisme	12 000 €
Aviron	7 700 €
Badminton	8 140 €
Basket	16 000 €
Canoë Kayak	4 400 €
Escrime	500 €
Football	21 900 €
Gymnastique sportive	7 500 €
Haltérophilie	2 000 €

Discipline	Subvention 2022
Handball	14 380 €
Judo	11 900 €
Natation	2 540 €
Tennis	4 800 €
Tennis de table	13 950 €
Tir	1 520 €
Tir à l'arc	1 830 €
Triathlon	1 830 €
Volley-ball	12 950 €
Fédérations non olympiques	
Cyclotourisme	1 570 €
Football américain	500 €
Hockey sur gazon	600 €
Karaté et disciplines associées	2 650 €
Motocyclisme	800 €
Orientation	500 €
Paddle	500 €
Parachutisme	500 €
Pétanque	3 200 €
Plongée	1 100 €
Randonnée pédestre	2 000 €
Ultimate	500 €
Spéléologie	730 €
Ski nautique	500 €
Fédérations affinitaires multisports	
Club omnisports	500 €
Gymnastique volontaire	3 200 €
Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)	3 550 €
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	5 000 €
Retraite sportive	4 000 €
Fédérations scolaires	
Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)	19 185 €
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	20 000 €
Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique (UGSEL)	15 000 €
Parasport	
Handisport	10 500 €
Sport adapté	10 500 €

➤ Fonds d'aides à l'acquisition de matériels

Bénéficiaire	Objet	Dépense subventionnable	Subvention allouée (calculée au taux de 30 %)
Comité départemental de la gymnastique	Achat de matériels gymniques dans le cadre de l'action de promotion de la gymnastique prévue sur l'olympiade dans les établissements scolaires labélisés Génération 2024	9 542,88 €	2 862 €

➤ Fonds d'aides au fonctionnement des associations sportives accueillant des personnes en situation de handicap

Bénéficiaire	Subvention 2022
Associations affiliées à la fédération handisport	
Club sportif torball	1 000 €
Tir sportif lavallois	800 €
Union sportive Saint-Berthevin/Saint-Loup tennis de table	700 €
Handi basket Francs archers Laval	1 100 €
Laval cyclisme	500 €
Associations affiliées à la fédération sport adapté	
Association lavalloise d'actions sportives et culturelles adaptées	1 000 €
US Changé football	300 €
Laval Bourny Tennis de table	300 €
Association sportive Genetail	300 €
Associations affiliées à une fédération parasport	
Canoë-kayak Laval	1 500 €
Cercle de tir mayennais	4 00 €

Sport de haut niveau et de haute performance

Fonds d'aides aux clubs ayant une équipe de niveau national

Discipline	Bénéficiaire	Subvention 2022 allouée		
		Total équipe	Bonus	Total club
Athlétisme	Entente athlétique Nord-Mayenne <i>N2 mixte</i>	2 000 €		2 000 €
Basket Ball	Union sportive Saint-Berthevin <i>N3 féminine</i>	4 000 €	500 €	4 500 €
Football	Union sportive Changé <i>Nationale 3 masculine</i>	5 000 €		5 000 €
Gymnastique	Laval Bourny gymnastique	2 500 €	500 €	3 000 €
	<i>Gymnastique artistique masculine Nationale A 10/15 ans</i>			
	<i>Gymnastique artistique masculine Nationale B + de 12 ans</i>			
	<i>Gymnastique artistique masculine Fédérale A 10-12 ans</i>			
	<i>Gymnastique artistique féminine Nationale 10-13 ans</i>			
	<i>Gymnastique artistique masculine Fédérale A 10-15 ans</i>			
	<i>Gymnastique rythmique - de 17 ans</i>			
	<i>Gymnastique rythmique Fédérale B - de 13 ans</i>			
<i>Gymnastique rythmique Nationale B 10 -11 ans</i>				
<i>Aérobic féminine Trio 12 ans et +</i>				

Discipline	Bénéficiaire	Subvention 2022 allouée		
		Total équipe	Bonus	Total club
Haltérophilie	Club Athlétique Évronnais haltérophilie			1 000 €
	<i>N2 masculine</i>	1 000 €		
Handball	L'Huisserie handball Sud Mayenne			2 500 €
	<i>National - 18 ans masculine</i>	2 000 €		
	<i>Finale de la coupe de France régionale masculine</i>	500 €		
	CA Évron Handball			2 000 €
	<i>National - 17 ans féminine</i>	2 000 €		
Hockey sur gazon	Stade lavallois omnisports - Hockey			2 000 €
	<i>N2 masculine</i>	2 000 €		
Tennis	Tennis club de Gorrion			1 500 €
	<i>N2 féminine</i>	1 000 €	500 €	
Tennis de table	Montjean / Francs archers Laval tennis de table			2 500 €
	<i>N1 féminine</i>	2 000 €	500 €	
	Laval Bourny Tennis de table / US Changé			2 200 €
	<i>N2 féminine</i>	1 700 €	500 €	
	Union sportive Changé			800 €
	<i>N3 masculine 2 phases</i>	800 €		
	Tennis de table Ernée			500 €
	<i>N3 masculine 2^{de} phase</i>	500 €		
Tir à l'arc	Union sportive Laval – Tir à l'arc			500 €
	<i>D2 masculine juniors et séniors</i>	500 €		
Volley-ball	ASPTT volley-ball			4 500 €
	<i>N3 masculine</i>	2 000 €		
	<i>N3 féminine</i>	2 000 €	500 €	
Water-polo	Laval water-polo			2 500 €
	<i>N1 féminine</i>	2 000 €	500 €	
	<i>N3 masculine</i>			
	<i>U17 féminine</i>			

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer l'avenant qui lui a été présenté, à intervenir avec le Comité départemental de cyclisme de la Mayenne, relatif à la convention de partenariat 2021-2024. Cet avenant a pour objet de préciser et définir les modalités de versement du financement supplémentaire, à hauteur de 5 000 € par an jusqu'en 2024 pour l'accès au vélodrome d'Esplanade Mayenne et le développement du cyclisme sur piste ;

↳ a attribué à Laval agglomération, propriétaire de la piscine St Nicolas (Laval), la subvention de 16 660 € initialement octroyée à la Ville de Laval au titre du plan Mayenne Relance, dans le cadre de travaux de rénovation énergétique de la piscine, en complément de l'aide allouée lors de la Commission permanente du 3 janvier 2022, afin d'intégrer les frais de maîtrise d'œuvre conformément aux critères du dispositif.

- Chapitre 204 – nature 2041482 – fonction 325 – ligne de crédit 8138 –
- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 325 – ligne de crédit 23246 –
- Chapitre 204 – nature 2041582 – fonction 325 – ligne de crédit 23224 –
- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 326 – lignes de crédit 20936, 8131, 1240, 8132 et 8139 –

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : CULTURE

34 - CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS DU CARRÉ SCÈNE NATIONALE ET CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL 2022-2025

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée, à intervenir entre l'État, le Département de la Mayenne, la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier et l'association le Carré, pour la période 2022-2025. Cette convention pluriannuelle d'objectifs avec le Carré scène nationale et centre d'art contemporain d'intérêt national, définit le contenu du partenariat, les engagements respectifs ainsi que les modalités de versement des subventions allouées.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 311 – ligne de crédit 15121 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 7 AUTONOMIE

PROGRAMME 01 : AUTONOMIE

35 - CLÔTURE FINANCIÈRE DE L'EHPAD DE JUVIGNÉ

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé le versement d'une dotation d'un montant maximal de 320 000 € à l'EHPAD de Juvigné, pour lui permettre de solder rapidement les emprunts et la ligne de crédit afin de limiter les frais financiers et régler les dernières factures, dans le cadre de la clôture financière de l'établissement suite à la décision du Conseil d'administration de l'EHPAD d'une fermeture avant le 31 décembre 2022 ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention de financement à intervenir avec l'EHPAD.

- Chapitre 65 – nature 657382 – fonction 4238 – ligne de crédit 23451 -

- Adopté à la majorité (10 votes contre :
Bruno BERTIER, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN,
Nadège DAVOUST, Christine DUBOIS, Stéphanie LEFOULON,
Marie-Laure LE MÉE-CLAVREUL, Antoine LEROYER,
Camille PÉTRON et Antoine VALPRÉMIT) -

36 - PLAN MAY'AÎNÉS MESURE 2 (ACCOMPAGNEMENT À L'ADAPTATION DU BÂTI)

La Commission permanente :

- ✚ a attribué les subventions suivantes au titre de la mesure 2 du plan May'ânés concernant l'aménagement du logement des personnes âgées (pour le maintien à domicile) :

- **Aménagement par les bailleurs sociaux de logements à destination des séniors** (aide forfaitaire de 2 500 € par logement) :

Bénéficiaire	Opération	Coût estimatif HT des travaux	Subvention allouée
Méduane habitat	Adaptation de la salle de bain et installation de barres d'appui au 38 rue Mortier (n° 1383) à Laval	5 441 €	2 500 €

- **Aménagement de leur logement par les propriétaires ou locataires** (aide calculée au taux de 35 % du montant HT des travaux éligibles plafonnée à 20 000 € HT, à laquelle s'ajoute un montant de 313 € pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par l'organisme chargé d'assister le bénéficiaire dans la définition et la réalisation de l'opération) :

Bénéficiaires	Opération	Montant éligible HT des travaux	Subvention allouée
Mme BOURDON Ernée	Adaptation de la salle de bain	5 598 €	2 272 €
Mme MORILLON Laval	Adaptation de la salle de bain	6 925 €	2 737 €
Mme RICHEFOU Saint-Berthevin	Adaptation de la salle de bain	6 899 €	3 929 €
M. LHUISSIER Andouillé	Installation d'un monte-escalier	10 332 €	2 728 €
M. GESLAND Mayenne	Adaptation de la salle de bain	6 093 €	2 446 €
Mme BREUX Mayenne	Adaptation de la salle de bain	4 129 €	1 758 €
M. POIRIER Château-Gontier-sur-Mayenne	Adaptation de la salle de bain	11 333 €	4 279 €
Mme DALOIN Mayenne	Installation d'un ascenseur	20 000 €	7 313 €
M. LEGROUX Bonchamp-lès-Laval	Adaptation de la salle de bain	5 568 €	2 262 €
M. RABINEAU Château-Gontier-sur-Mayenne	Adaptation de la salle de bain	13 731 €	5 119 €
M. PLANCHAIS Cuillé	Installation d'un monte-escalier	5 972 €	2 403 €
Mme TENDRON Craon	Adaptation de la salle de bain	3 911 €	1 682 €
M. LEBOSSÉ Saint-Cyr-en-Pail	Adaptation de la salle de bain	6 221 €	2 490 €
M. BECHET Saint-Georges-Buttavent	Adaptation de la salle de bain	4 560 €	1 909 €
Mme MOTTIN Aron	Adaptation de la salle de bain	3 247 €	1 449 €
M. REILLON Château-Gontier-sur-Mayenne	Création d'une unité de vie au sous-sol	20 000 €	7 313 €

- ↳ a approuvé le transfert à M. Marc FOURNIER de l'aide de 2 471 € octroyée en Commission permanente du 2 mai 2022 à Madame Marie-Louise FOURNIER pour l'installation d'un monte-escalier au 6 rue de l'Orgerie à Quelaines-Saint-Gault.

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 4238 – ligne de crédit 23303 -

- Adopté à l'unanimité des votants (Olivier RICHEFOU n'ayant pas pris part au vote) -

37 - SOUTIEN FINANCIER DÉPARTEMENTAL AUX DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉTUDES ET DE DIAGNOSTICS PORTANT SUR LE CHAMP DE L'AUTONOMIE

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes, dans le cadre de l'accompagnement financier pour la réalisation d'études permettant de répondre aux orientations favorisant le bien vieillir en Mayenne :

Bénéficiaires	Objet	Coût de l'étude	Subvention allouée
Communauté de communes du Pays de Loiron	Les communes de Port-Brillet et du Bourgneuf-la-Forêt portent l'étude gérontologique territoriale avec le souhait d'impulser une dynamique locale et promouvoir une offre médico-sociale diverse et adaptée ; l'objectif final est de développer un parcours des aînés sur le territoire dans une approche de parcours résidentiel en tenant compte des connexions avec les territoires et équipements voisins	23 070 €	11 535 €
Communauté de communes de l'Ernée	Sur le territoire de l'EPCI d'Ernée, l'Hôpital d'Ernée, les EHPAD situés à Montenay, La Baconnière et Saint Denis de Gastines s'orientent quant à eux vers la mutualisation de la prestation de restauration collective spécifique à la perte d'autonomie ; l'étude porte sur l'adaptation des équipements existants à Ernée et Gorron (EPCI voisin et limitrophe) en vue de l'absorption de la prestation repas des autres EHPAD :		
	Ernée et EHPAD de Montenay et La Baconnière	7 440 €	3 720 €
	EHPAD de Saint-Denis-de-Gastines/Gorron	9 912 €	4 956 €

- Adopté à l'unanimité -

**MISSION 8
ATTRACTIVITÉ**

PROGRAMME 01 : ATTRACTIVITÉ

38 - PARTENARIAT VOILE - MISE À L'EAU

La Commission permanente a pris acte de l'opération mentionnée ci-dessous et approuvé les mandats spéciaux suivants dont sont chargés les conseillers départementaux désignés ci-après, en vue de la prise en charge, sur le budget départemental, des frais de déplacement correspondants ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L.3123-19 du *Code général des collectivités territoriales* :

Date	Nature	Lieu	Représentants
27 juin 2022	Journée mise à l'eau du bateau Imoca V and B – Monbana – Mayenne avec Maxime SOREL	Concarneau	Olivier RICHEFOU Jacqueline ARCANGER Christelle AUREGAN Joël BALANDRAUD Nicole BOUILLON Magali D'ARGENTRÉ Dominique DE VALICOURT Julie DUCOIN Gérard DUJARRIER Sandrine GALLOYER Benoit LION Aurélie MAHIER Louis MICHEL Gwénaél POISSON Sylvain ROUSSELET Jean-François SALLARD Vincent SAULNIER Corinne SEGRETAIN Claude TARLEVE Sylvie VIELLE

- Adopté à la majorité (14 votes contre :
Jean-Marc ALLAIN, Bruno BERTIER, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN, Nadège DAVOUST, Elisabeth DOINEAU, Christine DUBOIS, Françoise DUCHEMIN, Christophe LANGOUËT, Stéphanie LEFOULON, Marie-Laure LE MÉE-CLAVREUL, Antoine LEROYER, Camille PÉTRON et Antoine VALPRÉMIT) -

PROGRAMME 02 : TOURISME

39 - CONVENTION D'OCCUPATION DE LA MAISON ÉCLUSIÈRE DE LA BENÂTRE - AVENANT N°4

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer l'avenant qui lui a été présenté, à intervenir avec l'EURL « Le Beyel », relative à l'occupation domaniale de la maison éclusière de la Benâtre à Origné. Cet avenant a pour objet d'autoriser l'installation d'un food-truck tous les lundis du 13 juin au 29 août 2022, afin de pallier la fermeture hebdomadaire du restaurant et répondre à la demande d'une offre de restauration le lundi, étant précisé que cette occupation fera l'objet d'une redevance spécifique.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PATRIMOINE

40 - VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF DE RÉNOVATION DES ESPACES D'EXPOSITION ET DE RENOUVELLEMENT DE LA SCÉNOGRAPHIE PERMANENTE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL DE JUBLAINS

La Commission permanente :

- ✎ a approuvé l'avant-projet définitif du projet de rénovation des espaces d'exposition et de renouvellement de la scénographie permanente du musée archéologique départemental de Jublains ; le coût total prévisionnel des travaux est arrêté à 1 906 639 € HT, soit 956 300 € HT pour les lots architecturaux et techniques et 950 339 € HT pour les lots scénographiques ;
- ✎ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les documents se rapportant à ce marché et à ce dossier, notamment les demandes de subventions auprès des partenaires financeurs tels que la Région des Pays de la Loire en sollicitant le taux de subvention le plus élevé possible.

- Chapitre 23 – nature 2313 – fonction 312 – ligne de crédit 1454 -

- Adopté à l'unanimité -

41 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET LE MANS UNIVERSITÉ - ANTENNE LAVALLOISE DE LA FACULTÉ DE DROIT ET CHAIRE "DROIT ET TRANSITIONS SOCIÉTALES"

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions qui lui ont été présentées, à intervenir avec Le Mans université ; la première avec l'antenne lavalloise de la Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion, et la seconde avec la chaire « Droit et transitions sociétales ». Ces conventions ont pour objet de formaliser et préciser les modalités relatives au partenariat avec les Archives départementales.

- Adopté à l'unanimité -

42 - CONVENTIONS DE DÉPÔT DES ARCHIVES PUBLIQUES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS MAYENNAIS AU SERVICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, sur avis du directeur des Archives départementales, les conventions de dépôt émanant des collectivités territoriales et établissements publics mayennais. Ces conventions ont pour objet de définir les conditions de dépôt de fonds d'archives de la part de collectivités territoriales aux Archives de la Mayenne.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 9 ENSEIGNEMENT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

PROGRAMME 01 : COLLÈGES

43 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE ALFRED JARRY

La Commission permanente a attribué une subvention exceptionnelle d'un montant de 122,50 € au collège Alfred Jarry de Renazé afin de compenser une facture liée à une opération de maintenance d'ascenseur réalisée au cours du mois de janvier 2021, la prise en charge effective des prestations de maintenance des ascenseurs par le Département débutant au 1^{er} février 2022.

- Chapitre 65 – nature 655111 – fonction 221 – ligne de crédit 6806 -

- Adopté à l'unanimité -

44 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AUX COLLÈGES

La Commission permanente :

- ↳ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, relative aux conditions d'utilisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux par les collèges. Cette convention a pour objet de définir les conditions de mise à disposition des installations sportives de la collectivité propriétaire au bénéfice du collège et d'arrêter les modalités de règlement au titre de l'utilisation par le collège des installations sportives ;
- ↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention-type et ses avenants éventuels.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

45 - AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

La Commission permanente a statué comme suit sur les demandes d'aide présentées par les étudiants mentionnés ci-après, au titre de l'année universitaire 2021/2022 :

Aide à la mobilité internationale

Bénéficiaire	Décision
Kiriane BLANCHE	Attribution à chacun d'une aide de 1 000 €
Annabel FOURNIER	
Berengère HERRAULT	
Lucie MEIGNAN	
Julie MONNET	
Noémie BERRUYER	
Remi DELHOMMEAU	Attribution à chacun d'une aide de 600 €
Sarah EZ-ZAFIR	
Lauryne HUARD	
Marc JOHAN	
Servan KAYA-GUILLO	
Morgane PANNIER	
Serenitie PELLET	
Maelana RODAP	
Capucine SAUVE	
Juline HAMEAU	
N'nabintou DRAME	
Perrine BOISHUS	
Jeanne FRIZET	
Lea DUJARRIER	
Flavie PECCATTE	
Alexandre GAUDIN	
Gaétan LAUTRAM	Demande non retenue (rémunération mensuelle supérieure au plafond)
Alexia METIVIER	Demande non retenue (demande hors délai)
Kiliann LE QUELLEC	Demande non retenue (durée du séjour insuffisant)
Baptiste DE LA ROCHEBROCHARD	
Tom AUMONT	Demande non retenue (erreur année universitaire)
Salomé BEASSE	
Lucie GESLIN	
Ifeoluwa AGUNBIADE	
Zoe BULENGER	Demande non retenue (revenu supérieur au plafond)
Titouan SABAS	
Sophie BLOT	
Constance BILLARD	
Camille GENEVRAIS	
Chloé CHAPLET	
Florent MALBOIS	

- Chapitre 65 – nature 65131 – fonction 23 – ligne de crédit 831 -

- Adopté à l'unanimité -

46 - SUBVENTION AU FESTIVAL MINI ENTREPRISE

La Commission permanente a attribué une subvention d'un montant de 15 000 € à l'association Entreprendre pour Apprendre (EPA) pour l'organisation du Festival des Mini-Entreprises® qui s'est tenu le jeudi 5 mai 2022 à l'Espace Mayenne et auquel 10 Mini-Entreprises® de collèges et lycées mayennais ont participé et obtenu, au total, 26 labels dont 9 avec les félicitations du jury.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 23 – ligne de crédit 18564 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

47 - DÉPLACEMENT EN SOUABE - AIDE AUX ÉCHANGES "JEUNESSE" SOUABE-MAYENNE - APPEL À PROJETS JEUNESSE CITOYENNE - AIDE À LA FORMATION AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS (BAFA)

La Commission permanente a statué comme indiqué ci-après sur les demandes présentées au titre des dispositifs départementaux suivants :

Action coopération et jumelages internationaux

➤ Coopération et jumelages

- ✚ a pris acte du déplacement en Souabe d'une délégation mayennaise, composée des deux co-présidents du Comité Souabe-Mayenne, Sylvie VIELLE et Gérard DUJARRIER, accompagnés du directeur du patrimoine et de la culture, du 1^{er} au 3 juillet 2022 à l'occasion d'une rencontre de travail bilatérale dans le cadre du partenariat avec le Bezirk de Souabe ;
- ✚ a autorisé le règlement, sur le budget départemental, des dépenses afférentes au déplacement, à l'hébergement et à la restauration de l'ensemble de cette délégation ;
- ✚ a approuvé les mandats spéciaux suivants dont sont chargés les Conseillers départementaux, en vue de la prise en charge sur le budget départemental des frais de déplacement correspondants, ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L 3123 19 du *Code général des collectivités territoriales* :

OBJET	PARTICIPANTS
Déplacement en Souabe du 1 ^{er} au 3 juillet 2022	Sylvie VIELLE Gérard DUJARRIER

➤ Aide aux échanges « jeunesse » Souabe-Mayenne

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Comité de jumelage de Bonchamp-Lès-Laval	Déplacement de 12 jeunes et 2 accompagnateurs, du 29 juillet au 5 août 2022, dans le cadre d'un échange de jeunes avec la commune de Diedorf, dont le thème du séjour est « L'Europe maintenant plus que jamais » en lien avec le climat et l'écologie	700 €

Action soutien aux actions de jeunesse et citoyenneté

➤ Appel à projets « jeunesse citoyenne »

Bénéficiaire	Projet	Subvention allouée
Association pour le mémorial de la déportation	<p>Mémoires en héritage 10 ans du Mémorial du 16/10 au 15/12/2022. Mise en place d'actions mémorielles et culturelles avec différents partenaires : photographe professionnel, spécialistes historiens, universitaires, descendants ayant connu la seconde guerre mondiale, avec les établissements scolaires, établir un partenariat pédagogique avec le lycée Lavoisier avec sa section audio-visuel pour la réalisation d'un film documentaire.</p> <p>1/ Exposition photographique « Mémoires en héritage » 2/ Rétrospectives des 10 dernières années avec la publication d'un film documentaire (édition d'un ouvrage sur la genèse du mémorial et son fonctionnement).</p>	2 000 €
Le labo du garoulet	<p>Évènement social, culturel et solidaire pour la prévention du suicide en Mayenne. Objectif : pièce de théâtre "Fragile" suivi d'une conférence. Mise en place d'équipes de travail et de formation (soutien du 3114 et du programme Papageno janvier 2022). Création d'une pièce de théâtre et de tout le processus lié à la création (écriture, lecture publique (19 avril), répétition). Prise de contact avec les proviseurs, élus, Représentation en novembre auprès des jeunes 15-26 ans. Travail de co-élaboration avec d'autres compagnies, établissements scolaires, établissements de la santé, professionnels et universitaires.</p>	<p>2000 € en 2022 et 3000 € en 2023</p> <p><i>(soit un total de 5000 € sur 2 ans)</i></p>
Centre social les possibles	<p>Projet en partenariat avec le Kiosque, l'AMAV et les Possibles (KAP) ayant pour objectif de créer du lien social et de la mixité entre les jeunes de divers horizons et dit éloignés de la culture (sédentaires et voyageurs) en emmenant un groupe de jeunes du 12 au 15 juillet 2022 à Avignon. Des ateliers sont prévus dans une démarche de création, travailler l'esprit du spectateur et découvrir les arts vivants. Les jeunes participent à l'élaboration du projet (réunions, autofinancement, ...).</p>	1 000 €

➤ Aides à la formation aux fonctions d'animateurs, de cadres de centres de vacances et de surveillants de baignade

Bourse BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) d'un montant de 300 € :

Bénéficiaires	Décision
Chloé DAVID	Attribution à chacun d'une aide de 300 €
Coralie BERSON	
Flora GASCOIN	
Capucine LESELLIER	
Eva PERROT	Demande non retenue : non éligible

- Chapitre 011 – nature 6188 – fonction 0202 – ligne de crédit 675 –
- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 043 – ligne de crédit 12815 -
- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 338 – ligne de crédit 918 -
- Chapitre 65 – nature 65131 – fonction 338 – ligne de crédit 817 -

- Adopté à l'unanimité -

Le Président,



Olivier RICHEFOU

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : **13 juin 2022**
et insertion au recueil des actes administratifs du Département de **juin 2022 - n° 370**

Prochaine réunion de la Commission permanente :
lundi 4 juillet 2022 (10 h 30) – **Hôtel du Département**